

LSAP

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 2 mai 2023, poser une question à Madame la Ministre de la Justice au sujet de la proposition de règlement de la Commission Européenne établissant des règles en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants. Cette proposition inclut notamment des dispositions exigeant de la part de fournisseurs de services de messagerie instantanées qu'ils y détectent le matériel relatif à des abus sexuels sur enfants, ce qui implique un scannage systématique des conversations des usagers (« Chatkontrolle »). Je souhaiterais connaître la position du Gouvernement luxembourgeois au sujet de cette proposition.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closener
Députée